



## Aux habitants de la Commune de Bremblens

Les deux Municipalités de Romanel-sur-Morges et de Bremblens, ont pris la décision de fermer la déchèterie « en Delèze » sur la commune de Bremblens et de rejoindre, dès le samedi 1<sup>er</sup> mars 2014, la déchèterie « en Chaumet » sur la commune de Lonay.

Les raisons qui ont conduit vos deux exécutifs à cette décision sont les suivantes :

- Le site actuel est désuet et ne correspond plus aux normes actuelles.
- Le site actuel ne dispose pas d'eau, d'électricité et d'abri pour les employés.
- La route d'accès étroite implique des croisements chez des particuliers ou en plein champs.
- Le contrat avec notre partenaire actuel arrive à son terme.
- La mise à niveau du site actuel engendrerait un investissement important. Ce dernier ne garantit pas que le Canton accepte que l'on continue à exploiter notre déchèterie.
- Lonay bénéficie d'une déchèterie moderne, offrant des prestations de qualité.
- La déchèterie de Lonay, qui est à deux pas de chez nous, est suffisamment grande pour accueillir à long terme nos trois communes.

Pour adhérer à la déchèterie de Lonay, une convention a été signée entre les trois partenaires. Une nouvelle directive communale ainsi qu'une nouvelle carte d'accès vous seront adressées ou seront à votre disposition. Pour cette dernière, une caution de 30.- CHF vous sera demandée. Cette carte pourra être retirée au bureau communal dès le 24 février 2014.

Convaincues d'avoir fait le choix qui s'imposait, vos deux Municipalités, tiennent à remercier toutes celles et ceux qui ont fait vivre le site actuel jusqu'à ce jour.

En attendant de vous revoir sur ce nouveau site, vos deux Municipalités, vous présentent leurs salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

La Secrétaire :

L.S.

Eric Bühler

Tania Zito

Bremblens, le 28 janvier 2014